



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E3826

VALABLE JUSQU'AU 29/11/2026

ÉDITÉ LE

07/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1983

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 01/07/2013

7 622

Raison sociale : ENTREPRISE ALBAS PERE ET FILS

10 BIS AVENUE FRANCOIS MITTERRAND
11500 QUILLANRegistre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CARCASSONNE 327983631

Téléphone : 04 68 20 06 56

Fax :

Portable : 06 08 90 62 77

Siret : 327 983 631 00026

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 9226373

Site Internet :

E-mail : albaspereetfils@wanadoo.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 555 914 2104

Responsabilité légale :

ALBAS JEROME PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 555 914 2104

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2025

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	03/10/2024
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	22/11/2022
5222 PROB	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	04/03/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	03/10/2024
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	22/11/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	04/03/2025
o Poêle ou insert bois	04/03/2025
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	22/11/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.